

Paris, le 18 octobre 2019

Monsieur le Président,

Je connais votre attachement au développement de l'apprentissage dans notre pays, conformément aux engagements que j'ai pris devant les Français, le gouvernement a fait le pari de la confiance envers les professionnels en rénovant l'écosystème de l'apprentissage et en confiant davantage de responsabilités aux branches professionnelles.

Vous avez appelé mon attention sur les dispositions de la période de transition qui ont été prévues par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel portée par Muriel Pénicaud, après une concertation approfondie avec l'ensemble des professionnels. Cette transition conduirait à créer des financements à deux vitesses pour un même diplôme, selon que le contrat aura été signé entre septembre et décembre 2019 ou à partir du 1er janvier 2020, ce qui créerait un préjudice pour les réseaux de CFA qui assurent l'apprentissage depuis longtemps. Vous souhaitez que les CFA existants puissent opter pour le meilleur des deux prises en charge.

Dès votre demande, j'ai demandé au Premier ministre et à la ministre du travail d'examiner ce sujet, que vous avez d'ailleurs eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises avec eux. Je vous confirme que pour conforter l'excellente dynamique de l'apprentissage, le gouvernement va autoriser les CFA à opter pour la prise en charge de son choix, ce qui constitue un effort financier significatif.

Pour assurer l'égalité de traitement à laquelle vous faites justement référence, l'ensemble des formations seront pris à compter de juillet 2020 sur la base des niveaux de prise en charge définis par les branches et validés par France Compétences. Ainsi, nous aurons un cadre plus clair pour l'ensemble des CFA au moment où la loi leur confie de nouvelles responsabilités.

En vous remerciant, et à travers vous l'ensemble des chambres des métiers et de l'artisanat, de votre investissement sans faille en faveur de l'apprentissage.

Emmanuel MACRON

Monsieur Bernard STALTER
Président de la Chambre des
Métiers et de l'Artisanat
12 Avenue Marceau
75008 - Paris